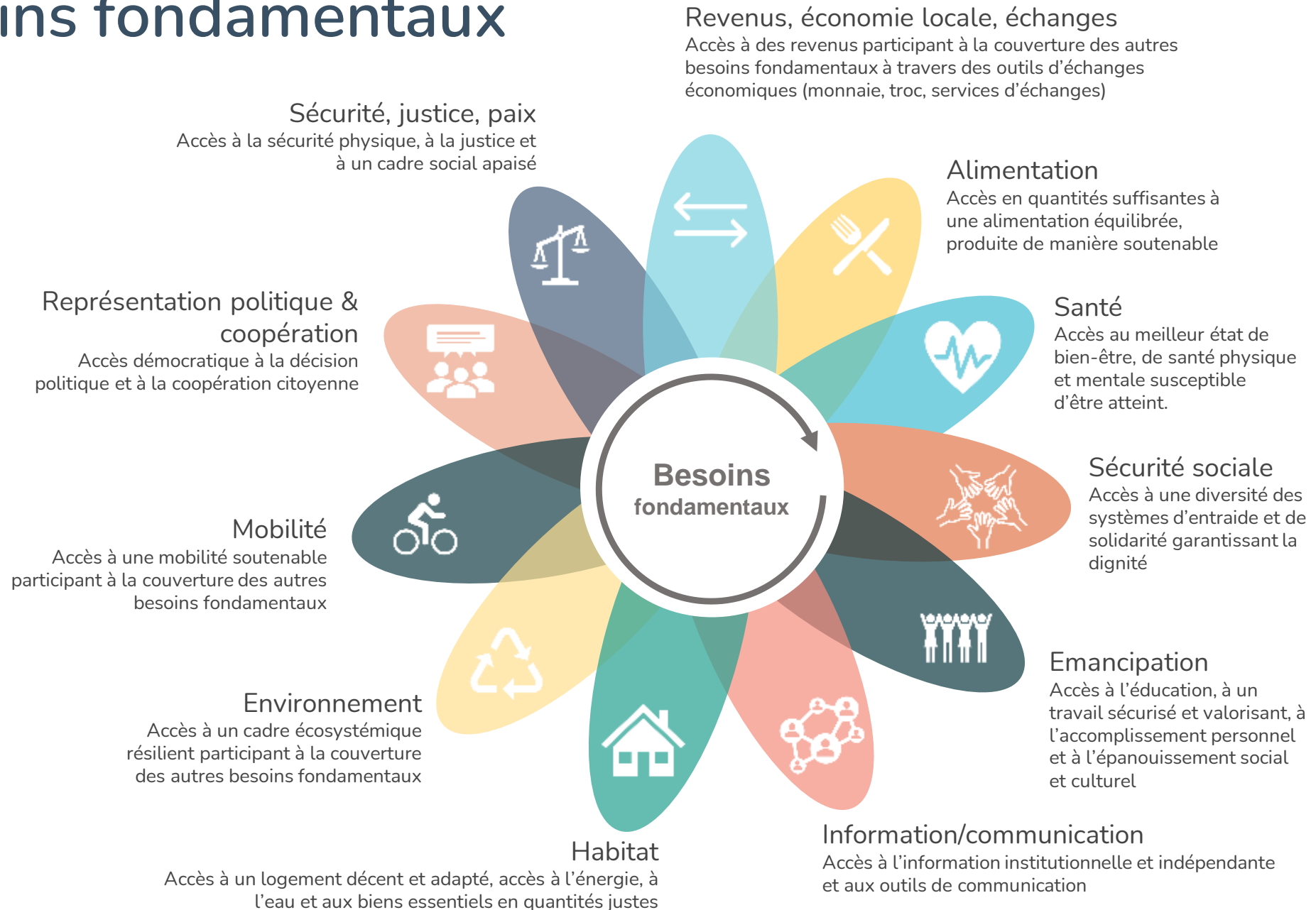


Besoins humains fondamentaux

11 besoins humains fondamentaux ont été listés et formulés à partir des droits fondamentaux utilisés par la Wallonie pour établir l'Indicateur synthétique d'accès aux droits fondamentaux dans le cadre du Plan de cohésion sociale.



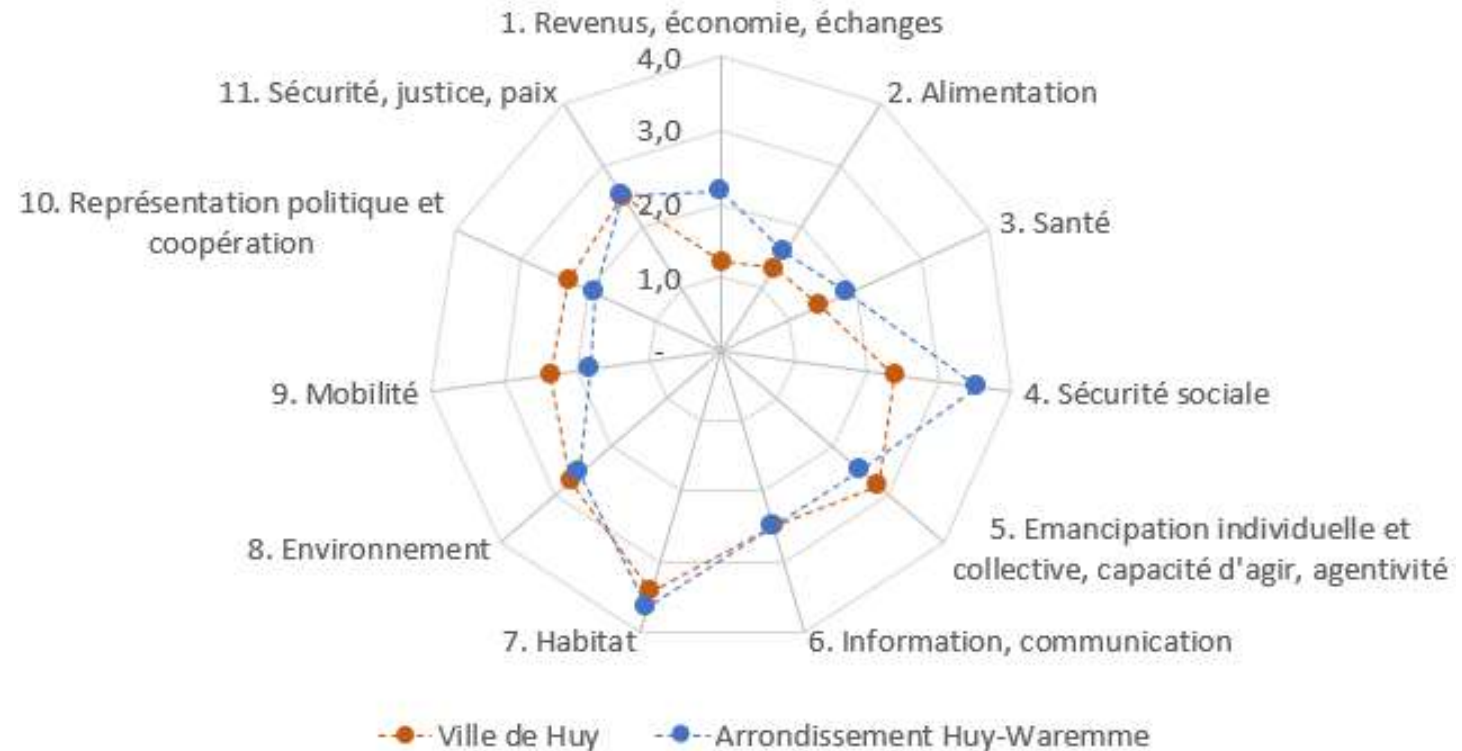
Diagnostic territorial

Capacité actuelle de couverture des besoins humains fondamentaux



Plus la cote relative à un besoin est élevée, plus la capacité du territoire est grande.

Le résultat est comparé avec celui obtenu pour le territoire des arrondissements de Huy et de Waremme dans le cadre de l'élaboration par la Conférence des Elus du projet de territoire Meuse-Condroz-Hesbaye 2040.





Capacités actuelles

Emancipation – Capacité d’agir

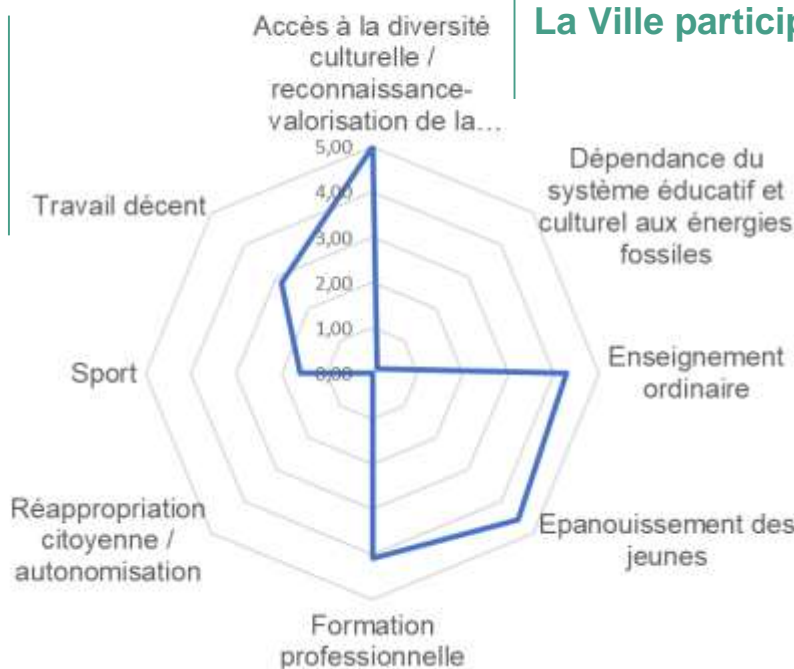
Accès à l’éducation, à un travail sécurisé et valorisant, à l’accomplissement personnel et à l’épanouissement social et culturel



3.975 postes de travail
1.791 travailleurs indépendants à titre principal
 (19% de la population active)
Couverture en places d’accueil préscolaire: 49%

32 clubs sportifs
4.162 affiliés
 (19% de la population – Wallonie 17%)

Pas de **coopérative citoyenne énergie**
 Pas d’**initiatives citoyennes de transition**



Centre culturel
La Ville participe à un réseau de lecture publique

12 implantations fondamentales
 (pour 1.899 pers. de 3 à 11 ans)
8 implantations secondaires
 (pour 1.391 pers. de 12 à 17 ans)

3 locales de mouvements de jeunesse
3 maisons et centres pour jeunes financés par la FWB

3 centres de formation socio-professionnelle
 Pas de **centre IFAPME**



Capacités actuelles

Revenus, économie, échanges

Accès à des revenus participant à la couverture des autres besoins fondamentaux à travers des outils d'échanges économiques (monnaie, troc, services d'échanges)

Accès à un revenu digne

ISADF: Droit à un revenu conforme à la dignité humaine

Composante de l'Indicateur Synthétique d'Accès aux Droits Fondamentaux (ISADF).

Données sources: niveaux de revenus et écarts entre les revenus, pour différents publics (ex: familles monoparentales).

Systemes d'échange alternatifs

Robustesse de l'activité économique locale

Monnaie complémentaire: Val'heureux

Les monnaies complémentaires peuvent permettre d'amortir au niveau local les effets d'une dépréciation de la monnaie classique

- **Diversité des tailles et des secteurs d'activité:** Faible
- **Degré d'ouverture de l'économie à l'international:** 45% du PIB
- **Nombre d'établissements:** 736
- **Nombre de postes de travail salarié:** 3.975
- **Nombre d'indépendants à titre principal:** 1.791
- **Economie sociale - Nombre d'entreprises:** 58
- **Economie sociale - Nombre d'employés:** 527
- **Dépendance aux énergies non-renouvelables:** 99%

Une économie diversifiée (tailles d'entreprises et secteurs d'activités) et peu ouverte à l'international sera mieux à même de résister à des chocs économiques externes.

Les indépendants et les entreprises d'économie sociale seraient globalement plus résilients en cas de choc économique.

Une forte dépendance des activités économiques aux énergies non-renouvelables entraîne une vulnérabilité par rapport à ces ressources (prix, disponibilité).

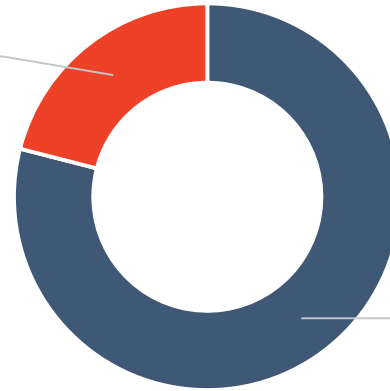


Capacités actuelles

Revenus, économie, échanges

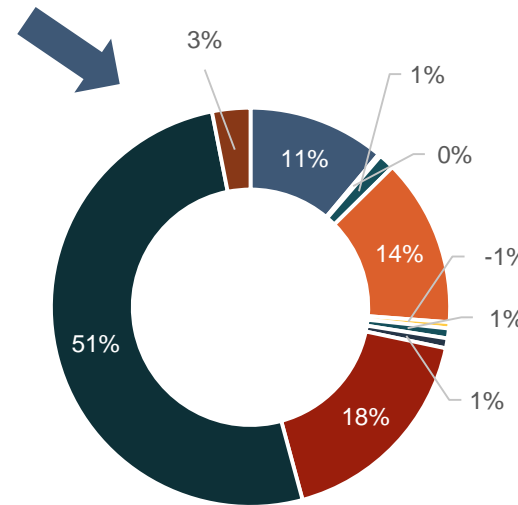
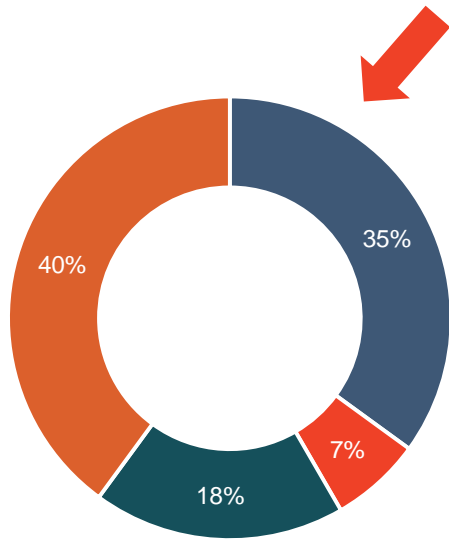
Emplois sur le territoire

Travailleurs indépendants et aidants à titre principal
1,057
21%



Postes de travail salarié
3,975
79%

- Prof. libérales
- Agriculture et pêche
- Industrie et artisanat



- Industrie
- Agriculture, sylviculture et pêche
- Construction
- Commerce, transports, horeca
- Information et communication
- Finances et assurances
- Immobilier
- Services spécialisés et administratifs
- Administration, défense, enseignement, santé, social
- Autres services



Capacités actuelles Alimentation

Accès en quantités suffisantes à une alimentation équilibrée, produite de manière soutenable

La création, le développement et la structuration de filières de transformation et de distribution locale participent à la résilience alimentaire.



Filières de **distribution** locales: Hesbicoop
Filières de **transformation** locales : ?
Produits **bio/locaux** dans les menus des **collectivités** : ?

L'intensification de l'agriculture se manifeste par un environnement profondément dégradé, une dépendance élevée à de nombreux intrants et une grande spécialisation des systèmes agraires. Les pratiques agroécologiques renforcent la résilience des fermes, et permettent d'enrayer la dégradation et l'homogénéisation de la faune et de la flore.

4% de la SAU labellisée bio
(Wallonie 11%)
Taux de participation aux MAEC (mesures agroenvironnementales et climatiques): 32%
(Wallonie: 43%)

Soutenabilité des pratiques agricoles

Transformation/Distribution/
Promotion

Capacité nourricière de l'agriculture locale



Dépendance de l'agriculture aux énergies fossiles

Couverture renouvelable : 1%

30 exploitations agricoles
Superficie moy. par exploitation 58 ha
(Wallonie: 58 ha)
Main d'œuvre: 49 pers
0,5% de la population active

Part de la superficie du territoire artificialisée de 2011 à 2019 : 0,7%
(Wallonie: 0,1%)

Politique foncière

Etat des terres agricoles

Pertes en sol par érosion hydrique : faibles
Teneur des sols en carbone : moyenne

Les constructions humaines s'étendent, détruisant de façon souvent irréversible des terres agricoles fertiles situées à proximité de nos lieux de vie. La disponibilité de ces terres est pourtant essentielle à un système alimentaire résilient.



Capacités actuelles

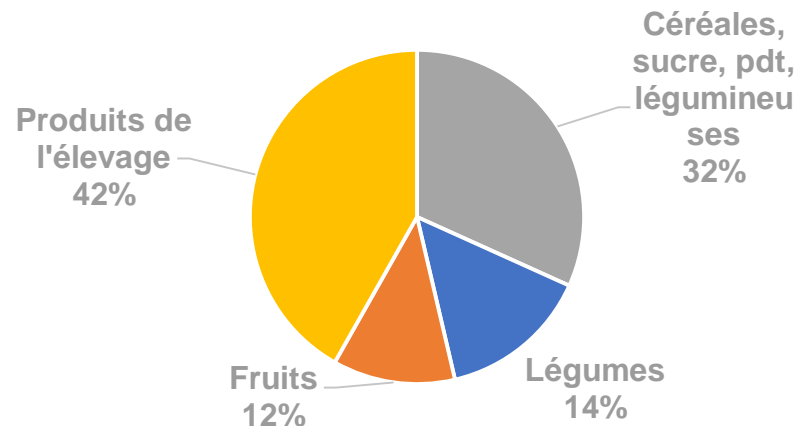
Alimentation – Capacité nourricière du territoire

Le paysage agricole wallon, très diversifié jusqu'à la première moitié du XX^{ème} siècle, pourvoyait à une grande partie des besoins alimentaires à l'échelle locale. Les régions agricoles sont aujourd'hui largement spécialisées. À l'échelle d'un bassin de vie, presque toute la production agricole est exportée, tandis que presque tous les aliments consommés sont importés. Relocaliser le système alimentaire pour renforcer sa résilience nécessite de développer une agriculture nourricière, donc diversifiée.

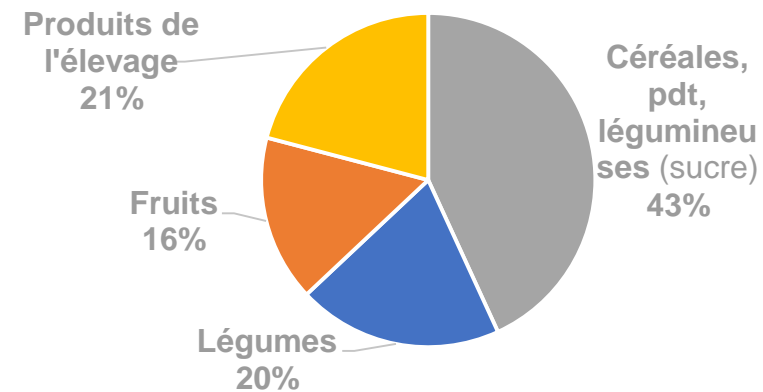
Cette partie du diagnostic illustre la part des besoins de la population du territoire qui peut être couverte en théorie par la production agricole dans l'hypothèse où l'on relocaliserait tout.

Ces besoins sont évalués sur base des chiffres de population au 1^{er} janvier 2021 et de l'hypothèse d'une modification importante de la composition de nos assiettes, avec une réduction de 50% de notre consommation de produits animaux.

Régime alimentaire moyen actuel (source: Siensano)



Régime alimentaire utilisé pour déterminer les superficies agricoles nécessaires





Capacités actuelles

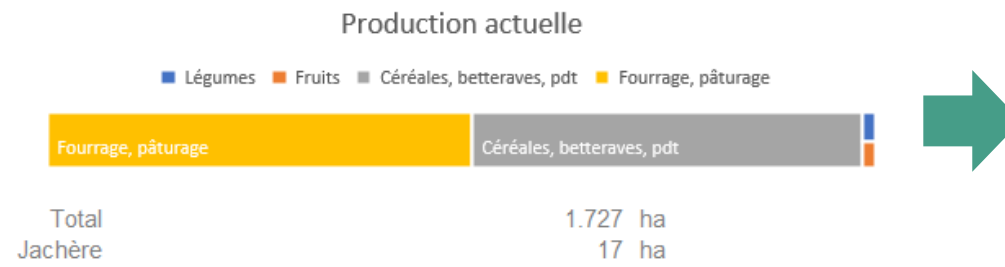
Alimentation – Capacité nourricière du territoire

Sur base de cette consommation, la superficie agricole nécessaire a été estimée en prenant pour hypothèse qu'un hectare de surface agricole exploitée à 100% sans intrant issu de la pétrochimie et répartie de la manière présentée ci-contre permettrait de nourrir 3 personnes³.

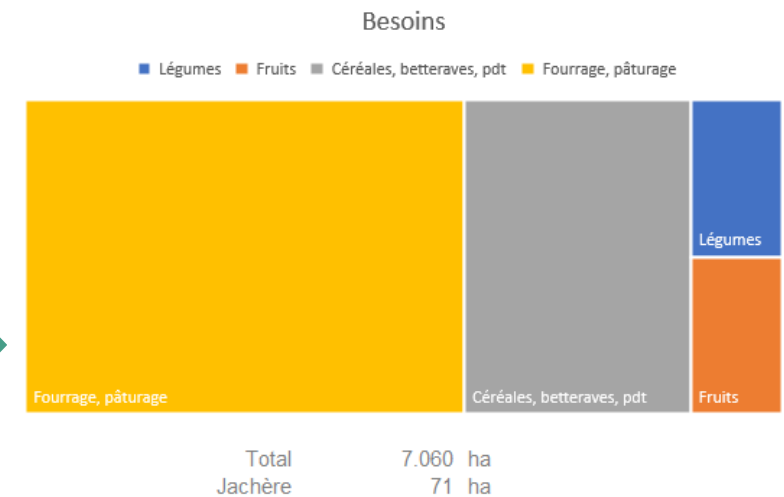
Superficies agricoles actuelles VS nécessaires

Les résultats montrent que:

- la superficie agricole actuelle du territoire n'est pas suffisante pour assurer l'alimentation de l'ensemble de la population
- une répartition différente des cultures est nécessaire, avec une bien plus grande part à attribuer à la production d'alimentation animale au détriment de la culture betteravière et un développement de la culture fruitière/maraichère.



³ source : <https://parcel-app.org/repartition-des-cultures-dans-la-relocalisation>



Notons qu'un approfondissement de cette analyse est nécessaire pour identifier les variétés produites actuellement et celles qu'il serait nécessaire de produire pour répondre aux besoins alimentaires (ex: céréales panifiables) dans un contexte de changement climatique.



Capacités actuelles

Santé

Accès au meilleur état de bien-être, de santé physique et mental susceptible d'être atteint.



Accès à la diversité des soins de santé

5,00
4,00
3,00
2,00
1,00
0,00

Etat de santé de la population

Sport

Dépendance du système de soins de santé aux énergies fossiles

19 médecins généralistes ETP

48% ont plus de 55 ans

1.098 habitants par médecin (AVIQ: Pénurie si >1.000)

30 places en centres d'accueil et centres de soin de jour

131 logements en résidence-services

880 lits en maisons de repos et de soins

317 lits d'hôpital

33 clubs sportifs

4.162 affiliés (19% de la population)

ISADF: Indice santé

Composante de l'Indicateur Synthétique d'Accès aux Droits Fondamentaux (ISADF).

Données sources: taux de mortalité, état de santé (incapacités, affections chroniques,...).



Capacités actuelles

Sécurité sociale

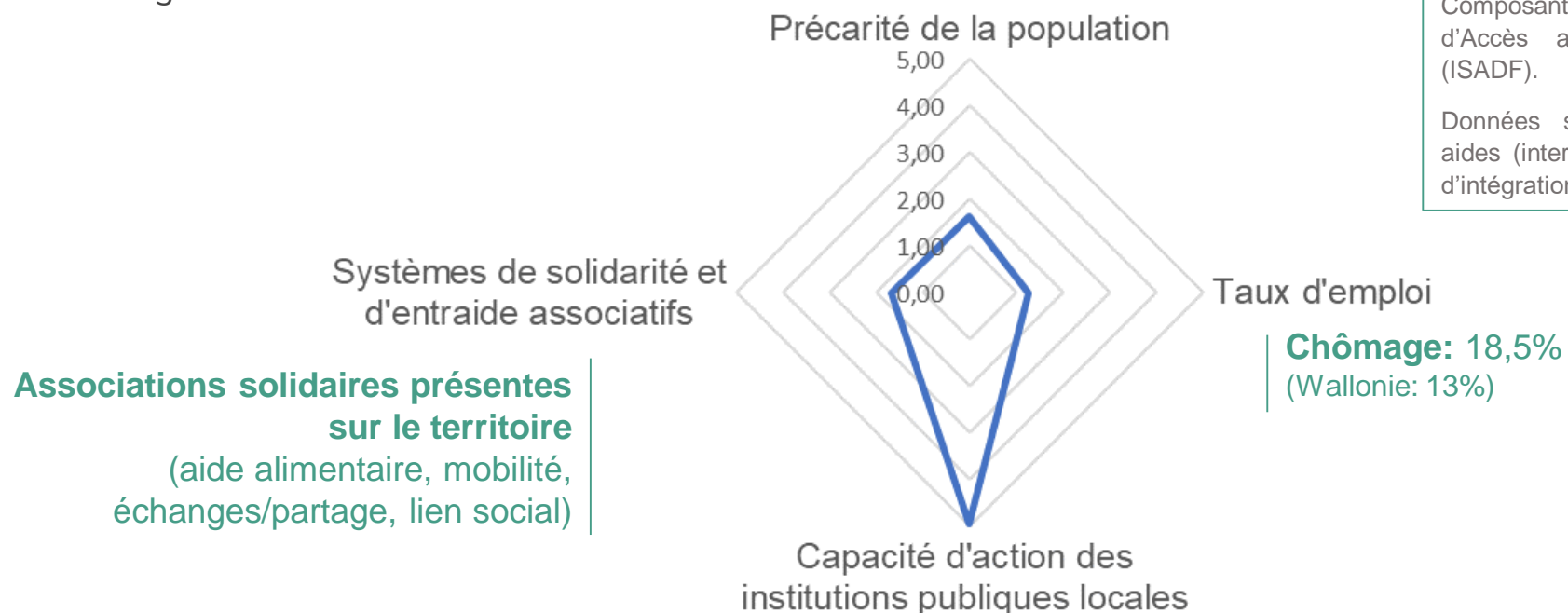
Accès à une diversité des systèmes d'entraide et de solidarité garantissant la dignité



ISADF: Indice sécurité sociale

Composante de l'Indicateur Synthétique d'Accès aux Droits Fondamentaux (ISADF).

Données sources: bénéficiaires des aides (interventions majorées, revenus d'intégration, revenus garantis,...)



La Ville dispose d'un **Plan de Cohésion Sociale**

Endettement du CPAS: faible (par rapport à la moyenne wallonne)



Capacités actuelles Habitat

Accès à un logement décent et adapté, accès à l'énergie, à l'eau et aux biens essentiels en quantités justes

Prix de vente / Revenu : 9 (Wallonie: 10)
Loyer médian : 550 € (Wallonie: 613 €)

Compteurs à budget: 6%

Accès juste à l'énergie

Disponibilité de
logements sociaux

209 candidats à un logement social
419 logements sociaux loués

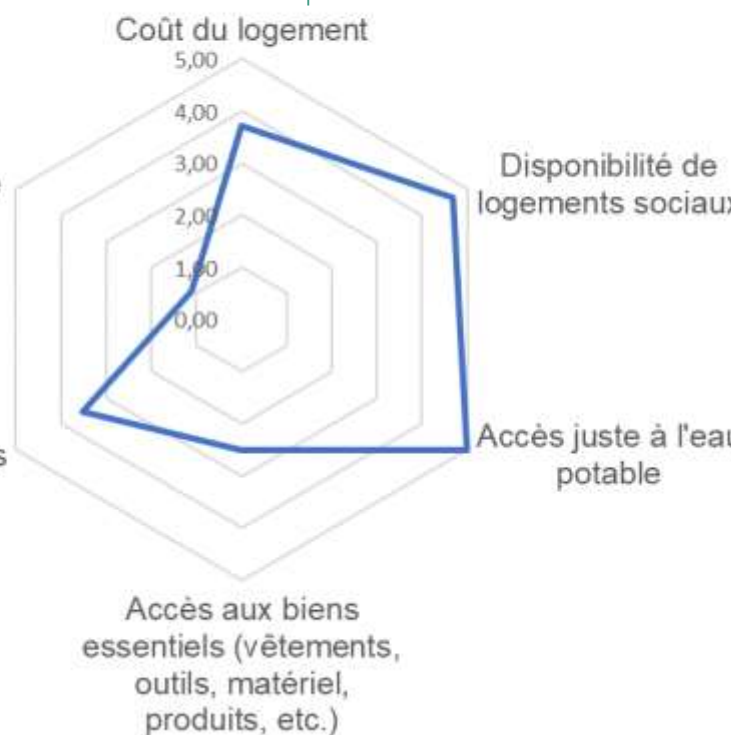
109 kg **d'ordures ménagères
par habitant et par an**
(Wallonie: 122 kg/hab.an)

Gestion des déchets

Accès juste à l'eau
potable

**Etat quantitatif des eaux souterraines:
Bon**

Accès aux biens
essentiels (vêtements,
outils, matériel,
produits, etc.)





Capacités actuelles

Environnement

Accès à un cadre écosystémique résilient participant à la couverture des autres besoins fondamentaux



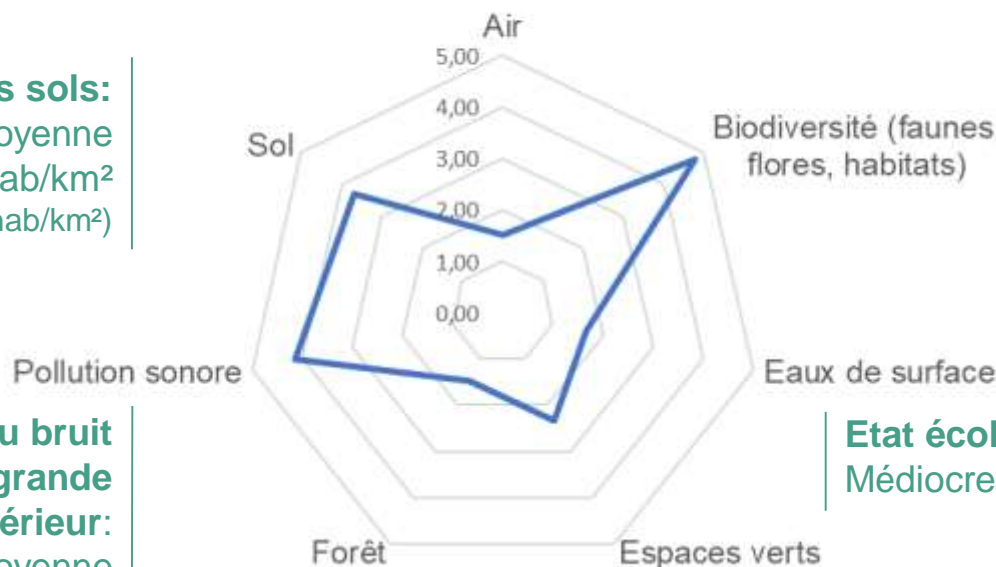
Teneur en matière organique des sols:
Moyenne

Densité de population: 449 hab/km²
(Wallonie: 216 hab/km²)

Exposition de la population au bruit d'une agglomération ou d'une grande infrastructure de transport supérieur:
Moyenne

La Ville participe aux certifications forestières PEFC
17% de la superficie communale couverte par des forêts

Indice d'exposition de la population à la pollution de l'air
(particules fines, ozone, oxyde d'azote): 0,62 (Wallonie: 0,54)



13% de la superficie du territoire Natura 2000
Pris en compte:

Programmes mis en place par la commune en faveur de	Moyenne: 5	5
l'environnement		
PAEDC rédigé		X
Subvention BiodiverCité		X
Contrat de rivière		X
Conseiller en environnement		-
Fauchage tardif		X
Subvention Plantation		-
Haies remarquables		X
Parc(s) naturel(s)		-
PCDR		-

Etat écologique des eaux de surface:
Médiocre

56% de la population habite à moins de 200 m d'un espace non artificialisé d'au moins 5 ha
(Wallonie 86%)



Capacités actuelles

Environnement

Programmes en faveur de l'environnement - Explications

Fauchage tardif: En adhérant au programme de Fauchage tardif des bords de routes, les communes s'engagent à ne pas faucher les bords de voiries avant le 1^{er} août ou idéalement avant le 1^{er} septembre, pour permettre à la flore de ces milieux d'atteindre sa pleine maturité et de monter en graine. Cette pratique, bénéfique pour la biodiversité végétale, permet également de protéger la biodiversité animale (en fournissant un habitat à de nombreuses espèces) et de réduire l'érosion des sols. Entre 1995 et 2021, 234 communes (89 %) ont adopté cette pratique qui concernait au 01/04/2022 plus de 16 200 km de routes (environ 3 600 ha).

Conseiller en environnement: La coordination de l'ensemble des programmes en faveur de l'environnement peut être facilitée par l'engagement ou le maintien d'un conseiller en environnement pour lequel les communes peuvent bénéficier d'une subvention annuelle du SPW à hauteur de maximum 18 600 €. Le conseiller en environnement a pour mission de répondre aux appels à projets, de fédérer les actions et de coordonner leur mise en œuvre.

Haies remarquables: Les communes ont la possibilité de demander le référencement de leur patrimoine arboré afin de lister les arbres et haies remarquables. Ce statut offre une protection partielle aux éléments d'intérêt paysager face aux actions qui pourraient leur nuire. Tous les 3 ans, tout citoyen peut contribuer à l'actualisation du référencement.

Subvention plantation: Tous les propriétaires de terrain en Wallonie, dont les communes, peuvent obtenir une subvention pour la plantation et l'entretien de haies vives, de taillis linéaires, de vergers et d'alignements d'arbres ainsi que pour l'entretien des arbres têtards. Ces actions ont un impact positif sur la biodiversité et les paysages, contribuent à recréer un maillage écologique et permettent de lutter contre l'érosion des sols. En 2021, 10 communes (4 %) avaient obtenu une subvention à la plantation. Elles s'inscrivent dans la campagne "Yes We Plant" qui vise à planter 4 000 km de haies et/ou un million d'arbres durant la législature 2019-2024.



Capacités actuelles

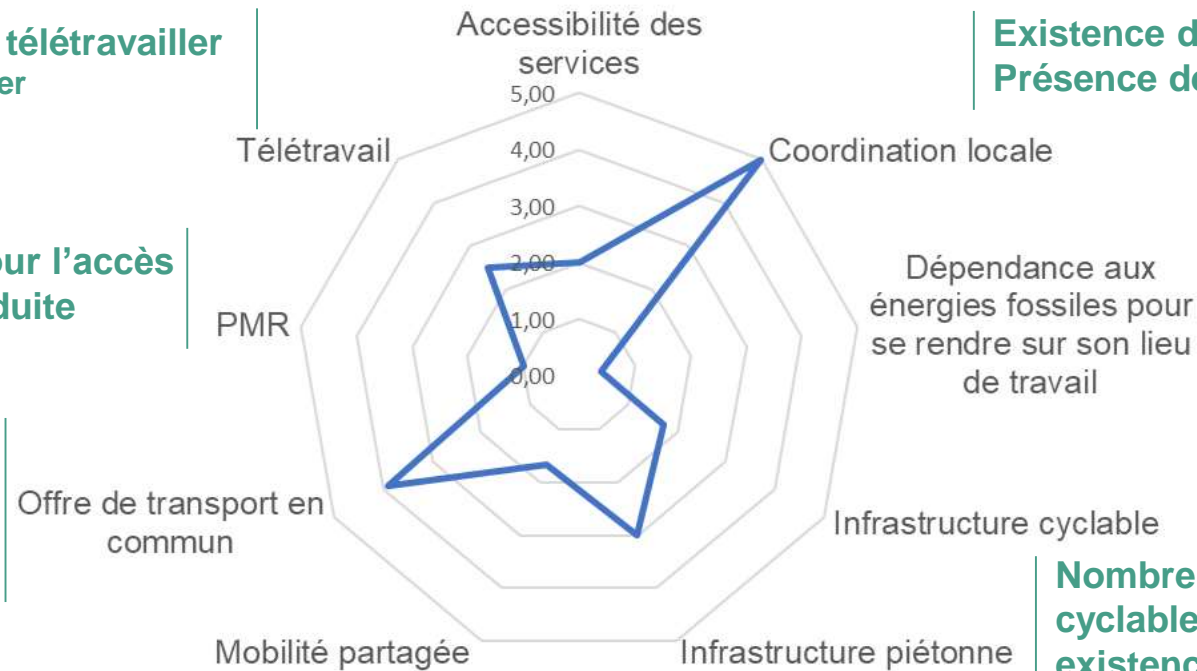
Mobilité

Accès à une mobilité soutenable participant à la couverture des autres besoins fondamentaux.

Densité de services dans une même zone du territoire
! Donnée à affiner

Possibilité de télétravailler
! Donnée à affiner

Existence d'un plan communal de mobilité
Présence de conseillers en mobilité sur le territoire



Qualité de l'infrastructure pour l'accès des Personnes à Mobilité réduite
! Donnée à affiner

Proximité piétonne d'un noyau d'habitat/commerces de base et d'arrêt de transport en commun

Existence de services de micro-mobilité partagée, de services d'auto-stop ou de covoiturage, de voitures partagées
! Données à affiner

Nombre de km du et qualité du réseau piéton et cyclable, qualité du stationnement cyclable, existence d'un parc de vélos partagés
! Données à affiner



Capacités actuelles

Mobilité

Accès à une mobilité soutenable participant à la couverture des autres besoins fondamentaux.

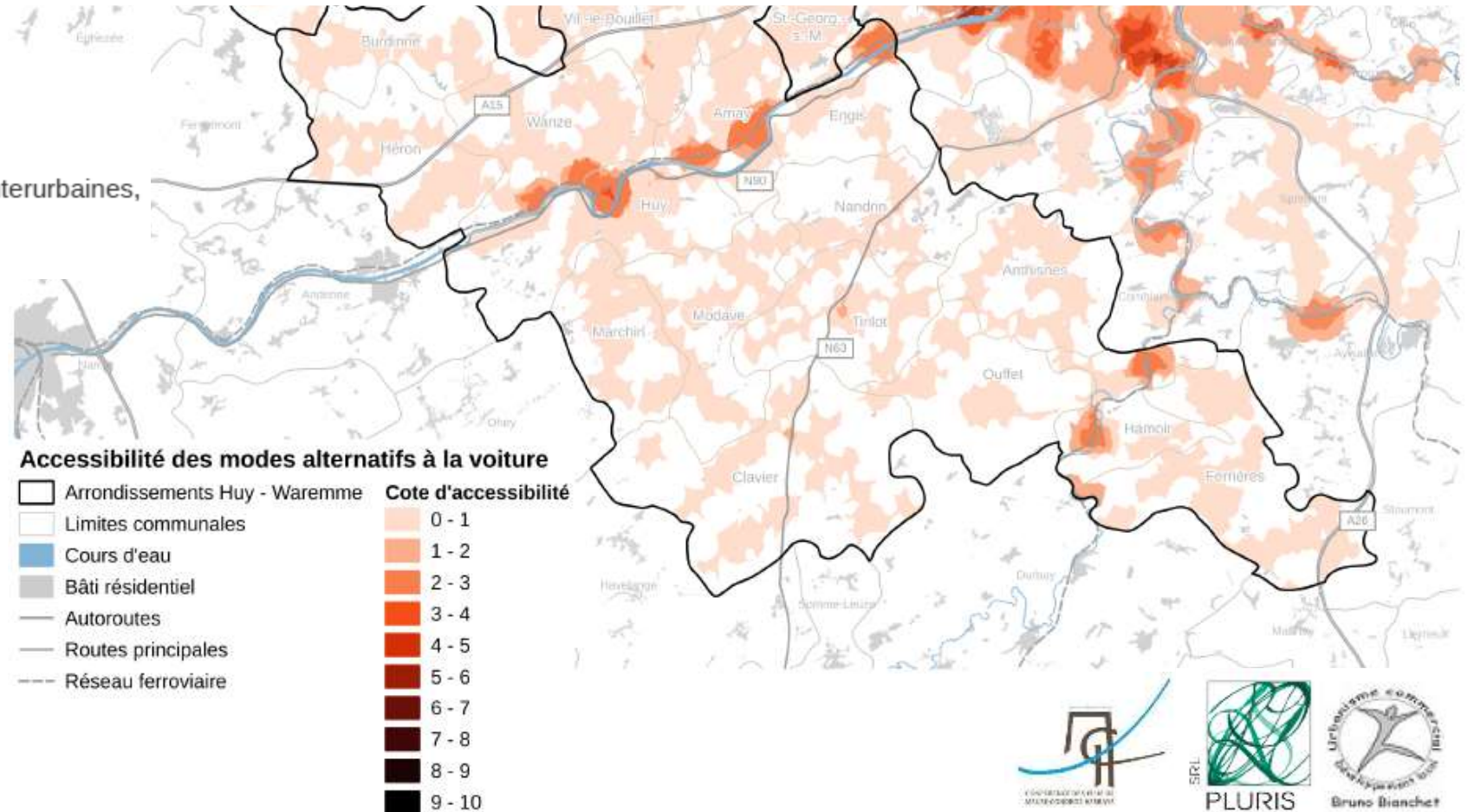
La **voiture** reste indispensable pour une majorité de la population à l'exception de quelques nœuds autour du centre et de **la gare**.

Les modes pris en compte sont les suivants :

- Marche à pied;
- Tram;
- Bus (lignes BHNS, structurantes, urbaines, interurbaines, scolaires et express);
- Train (TGV, IC, S, L).

Critères communs aux différents modes de transport :

- Temps de marche;
- Amplitude horaire;
- Fréquence;
- Part modale attendue de la vision FAST.





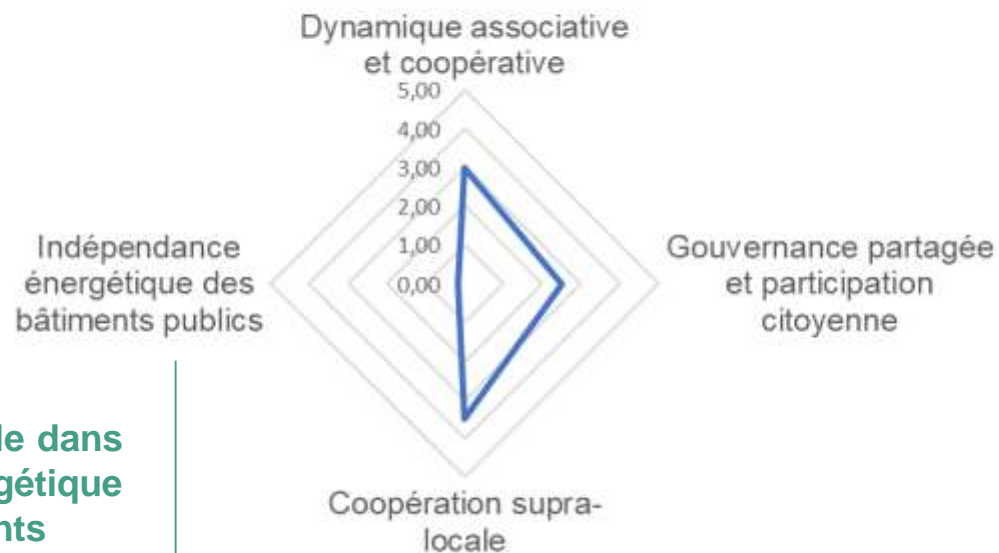
Capacités actuelles

Représentation politique et coopération

Accès démocratique à la décision politique et à la coopération citoyenne

Existence de comités de quartiers, coopératives citoyennes en énergie/ en alimentation durable, dynamisme associatif local
! Donnée à affiner

Part de renouvelable dans le mix énergétique des bâtiments communaux



Existence d'un GAL, parc naturel, conférence d'élus,..

Indicateurs	PCDR	CCATM	Conseil Communal des aînés	Conseil Communal des enfants
Huy	X	X	X	X

ISADF: Processus démocratique: participation aux élections, votes blancs et nuls aux élections

Capacités actuelles

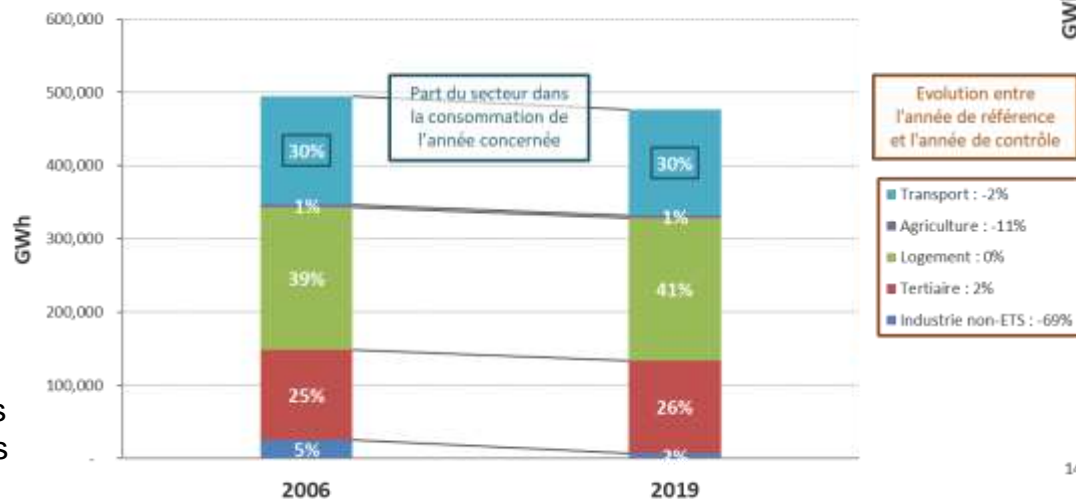
Focus sur le bilan énergétique

Les graphiques ci-contre présentent les données issues du bilan énergétique du territoire fournies par le Région (hors grande industrie).

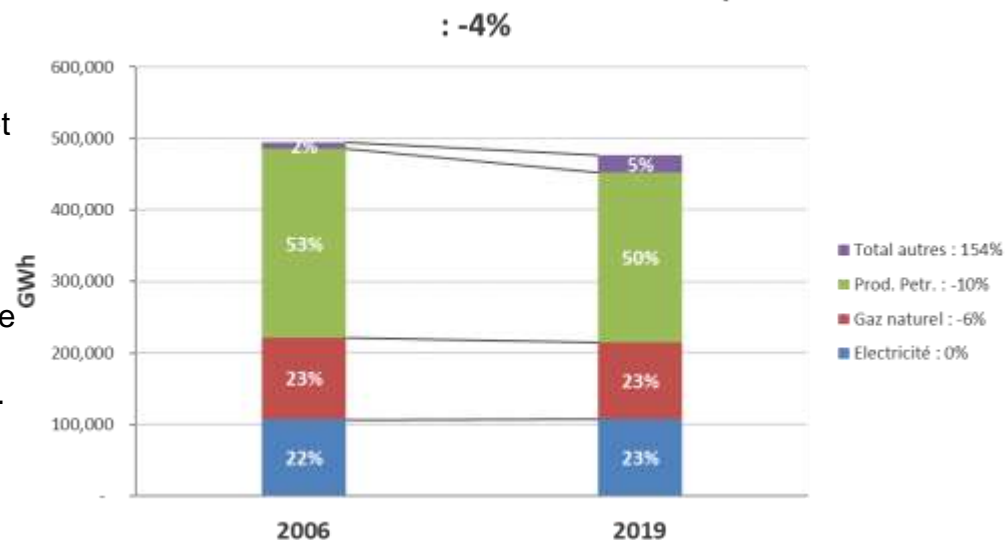
On y constate que la consommation énergétique est largement dominée les produits pétroliers tandis que les secteurs les plus consommateurs sont le logement et le transport.

Grâce à une diminution de la consommation totale d'énergie de 4% et une augmentation de la production locale d'énergie renouvelable durant les 15 dernières années, les émissions de CO₂ ont diminué de 9% durant la même période.

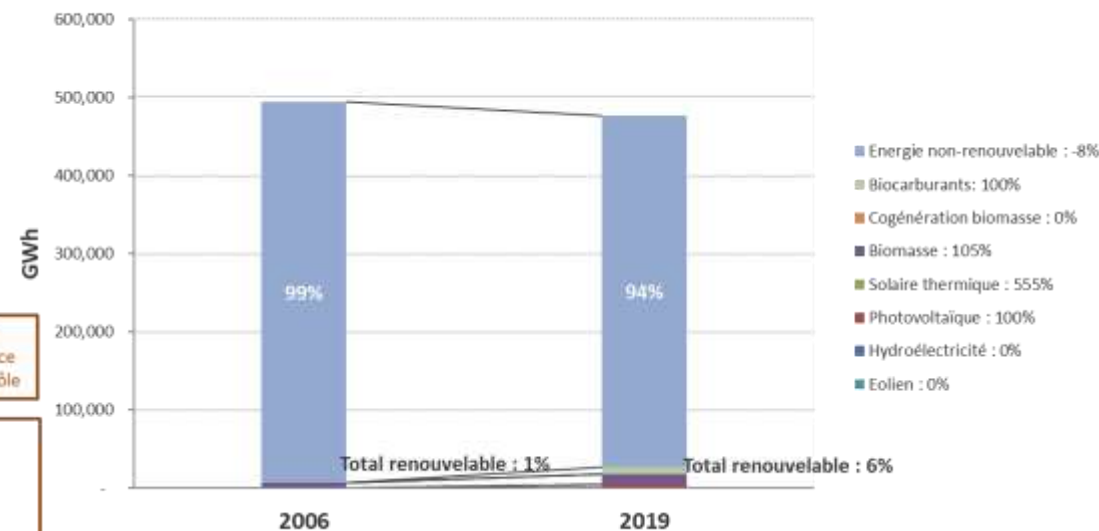
Evolution des consommations de 2006 à 2019 par secteur : -4%



Evolution des consommations de 2006 à 2019 par vecteur : -4%



Evolution de la couverture renouvelable



Evolution des émissions de 2006 à 2019 par secteur : -9%

